



Ville de Vevey
Direction de la jeunesse,
de l'éducation, de la famille
et des sports
Rue du Clos 9
1800 Vevey

Date de réception
de la demande :
No :
Visa :

DEMANDE DE SOUTIEN – Crédit exceptionnel COVID-19

Soutien et relance des activités des milieux associatifs et professionnels du sport veveysan

Demande (sélectionner) :

- d'indemnisation pour la part non couverte par les aides cantonales et fédérales
 de subvention à un projet de transformation ou de relance
 de subvention à la location d'installations sportives ou de locaux sportifs

Catégorie (sélectionner) :

- Personne morale (club) Personne physique (athlète)

1. DEMANDEUR

CLUB

Raison sociale : _____
Date de constitution : _____
Adresse : _____
NPA + Localité : _____
No de tél. portable : _____
Email : _____

ATHLÈTE

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____
NPA + Localité : _____
No de tél. portable : _____
Email : _____

2. COORDONNEES BANCAIRES ET POSTALES DU DEMANDEUR

IBAN : _____
CCP : _____
Titulaire du compte : _____

3. RÉPONDANT-E ADMINISTRATIF-VE DE LA REQUÊTE

Le·la répondant·e est la personne qui assume la responsabilité de la gestion administrative et financière de la requête

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
Adresse : _____
NPA + Localité : _____
No de tél. portable : _____
E-mail : _____

4. DEMANDES D'AIDES DÉPOSÉES AUPRÈS D'AUTRES INSTITUTIONS

Demande RHT déposée : Oui Non
Montant octroyé (CHF) : _____

Demande à la Confédération : Oui Non
Montant octroyé (CHF) : _____

Demande au Canton de Vaud : Oui Non
Montant octroyé (CHF) : _____

Demande à Swiss Olympic : Oui Non
Montant octroyé (CHF) : _____

5. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN LIEN AVEC LA PANDÉMIE

Décrivez ci-dessous de manière concise votre situation et les difficultés rencontrées :

6. MONTANT DEMANDÉ

Montant souhaité (CHF) :

Justifications, actions envisagées :

7. DOCUMENTS

Le dossier de **demande d'indemnisation** pour la part non couverte par les aides cantonales et fédérales comportera :

- Le présent formulaire
- Une lettre de motivation
- Les comptes d'exploitation et bilan révisés de l'année précédente
- La situation financière à ce jour et projection au 31.12.2021
- Les statuts signés (pour le club) ou la carte Swiss Olympic (pour athlète)
- Les décisions d'octroi d'aides (RHT, fédérales, cantonales, Swiss Olympic)

Le dossier de **demande de subvention à un projet de transformation ou de relance** comportera :

- Le présent formulaire
- Une lettre de motivation
- Les comptes d'exploitation et bilan révisés de l'année précédente
- La situation financière à ce jour et projection au 31.12.2021
- Les statuts signés (pour le club) ou la carte Swiss Olympic (pour athlète)
- Les décisions d'octroi d'aides (RHT, fédérales, cantonales, Swiss Olympic)
- Un dossier de présentation du projet

Le dossier de **demande de subvention à la location d'installations sportives ou de locaux sportifs** comportera :

- Le présent formulaire
- Une lettre de motivation
- Les comptes d'exploitation et bilan révisés de l'année précédente
- La situation financière à ce jour et projection au 31.12.2021
- Les statuts signés (pour le club) ou la carte Swiss Olympic (pour athlète)
- Les décisions d'octroi d'aides (RHT, fédérales, cantonales, Swiss Olympic)
- Le contrat de bail et les différentes factures relatives

Des pièces justificatives pourront être demandées afin de compléter le dossier.

Dossier accompagné du formulaire dûment complété et signé à envoyer à l'adresse suivante :
DJEFS-Secteur sports – Rue du Clos 9 - 1800 Vevey

8. TRAITEMENT DES DEMANDES ET DELAI

Seuls les dossiers complets sont traités par la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports. Si cela n'est pas le cas, un courriel vous sera envoyé indiquant que le dossier doit être complété avant tout traitement. La décision d'entrée en matière comme le montant de l'aide allouée fait l'objet d'une décision par la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports.

Le fonds disponible étant limité, il est important d'adresser votre demande le plus rapidement possible, les dossiers seront traités par ordre d'arrivée. Une seule demande par artiste/structure (association, fondation, compagnie...) est possible.

Des compléments d'information peuvent vous être demandés si nécessaire. Toutes les données sont traitées de manière confidentielle.

Les dossiers peuvent être déposés en tout temps **jusqu'au 31 décembre 2021**.

Le-la soussigné-s atteste et certifie que les informations mentionnées ci-dessus sont conformes à la situation actuelle.

Vevey, le

Signature du demandeur :